

M. MORROW: Les aspects du service sont nombreux. Le point que nous nous efforçons d'établir est que les gens âgés ont besoin de services. A l'heure actuelle, aux termes du programme d'assistance-vieillesse, on procède au moins à une visite annuelle et on demeure confondu devant les renseignements que l'on recueille. Ce qu'en réalité nous proposons c'est que les services dont les gens ont besoin doivent être améliorés de façon que leurs bénéficiaires puissent vivre plus convenablement et satisfaire certains de leurs besoins. Je pense que M. Lyons est, fort de son expérience, d'accord avec moi.

M. LYONS: Sans aucun doute, chacun de nous sait parfaitement qu'un régime fondé sur un taux uniforme de prestations,—une assistance mécaniquement dosée,—ne peut pas satisfaire les besoins particuliers des gens. Ceux-ci ont à faire face à des problèmes de santé; d'autres ont des problèmes de logement; les besoins des gens varient considérablement, et les ressources dont ils disposent pour y répondre sont également variables; cela exige un ensemble de services variés et complémentaires. Plus l'aide financière est élevée, plus grande est la possibilité pour la personne en cause de se procurer ces services et moins elle devra compter sur l'assistance. Mais, comme M. Morrow le signale, que les gens aient de l'argent ou n'en aient pas, quand il sont frappés d'invalidité, ils ont besoin de multiples services pour subsister, mais en accordant à ces gens les pensions d'invalidité prévues par le régime rien ne garantit que ces personnes pourront obtenir les services essentiels qu'elles requièrent réellement pour reprendre dans les délais voulus leur travail ou recouvrer le meilleur état de santé possible.

M. LLOYD: En fait, vous nous dites—et ceci a toujours préoccupé ceux qui, à l'échelon municipal du gouvernement, voient quotidiennement le système à l'œuvre et a constamment provoqué des commentaires de toutes sortes aux États-Unis comme au Canada—que plus il y a de ressources ou de possibilités logiques et rationnelles d'en trouver, plus le travail dans le domaine du bien-être social peut être utilement accompli, parce qu'en fait, les travailleurs sociaux sont limités en nombre et que les cas sociaux ont augmenté par suite de l'insuffisance des pensions et des programmes d'assistance sociale?

M. LYONS: C'est exact.

M. LLOYD: Plus nous pourrons concentrer nos efforts de ce côté, plus le travailleur social deviendra utile—ou devrais-je dire, plus son travail deviendra efficace?

M¹¹^e FLORENCE PHILPOTT (*Dirigeante de l'Association canadienne des travailleurs sociaux*): Le point que nous avons voulu faire ressortir ici—et c'est la raison qui nous incite à appuyer tout particulièrement ce système—c'est que nous entrevoyons qu'il sera possible de réduire le nombre des bénéficiaires d'une aide supplémentaire provenant des programmes d'aide à la vieillesse qui existent actuellement. On compte quelque 4.7 pour cent de gens inscrits au programme de sécurité de la vieillesse qui touchent une faible prestation supplémentaire aux termes du programme général d'assistance sociale, et on compte quelque 20 p. 100 de gens inscrits à l'assistance-vieillesse qui touchent des indemnités supplémentaires.

M. FRANCIS: Et bien plus touchent des prestations au titre d'un programme d'assistance-santé.

M¹¹^e PHILPOTT: En fait, plus nous pourrons réduire le nombre de ceux qui doivent s'adresser à deux endroits différents pour cette sorte d'assistance, plus vous pourrez atteindre le but que vous vous êtes fixé, à savoir, selon l'expression tirée du livre blanc «plus nombreux seront ceux qui pourront envisager de prendre leur retraite dans la dignité.»

Une de nos préoccupations—dans l'examen des problèmes de bien-être social et des services connexes à l'échelon provincial ou local—a été de cons-